

Bulletin municipal Juillet 2021 N° 103



MOISSAC VALLÉE FRANÇAISE



Le site de Moissac VF :

Retrouvez le bulletin municipal, ainsi que toute l'actualité de la Commune et de ses environs, sur le site internet : <http://moissac-vallee.fr>

RAPPEL des HORAIRES - Mairie

Le secrétariat de la Mairie de Moissac est ouvert au public :

- le MERCREDI de 9h00 à 11h45
- le JEUDI de 9h00 à 12h45 et de 13h30 à 16h45

SOMMAIRE

Le mot du Maire Patrick Vogt	3
Comptes rendus des conseils municipaux	5
Actualités de la Commune	18
• Budgets prévisionnels 2021	19
• Travaux de voirie 2021	21
• Procédure de choix des prestataires	22
• Point santé mobilité	23
• Contrat électricité et éclairage public	25
• Déploiement fibre optique	26
• Avancement PLUI	28
• Informations sur la bibliothèque municipale	29
• Retour sur les élections de juin 2021	31
Divers: Défense des forêts contre l'incendie: les « Canadair »	32
État-Civil	34
Agenda	34

Responsable de la publication : Patrick Vogt

**Ont participé à ce bulletin : Katy Entremont, Philippe Flayol,
Michel Thibon, Marc Yaguiyan**

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, merci à ceux qui ont permis la tenue de ce scrutin inédit, deux élections simultanées avec des mesures sanitaires imposant une jauge stricte et donc le doublement de la surface de la salle multi fonction.

Merci aux chasseurs qui ont prêté leurs barnums, aux élus dont le dévouement habituel a permis le montage de ces structures.

Merci à ceux qui ont ensuite assuré la mise en place du matériel électoral, tables, protections de plexiglass, etc.

Et des remerciements tous particuliers à ceux, élus anciens ou nouveaux, ou citoyens volontaires qui, en qualité d'assesseurs et de scrutateurs, ont consacré au bien commun, la démocratie, deux dimanches successifs.

Merci enfin aux électeurs qui ont bravé les éléments (le premier tour) ou l'envie de profiter d'une belle journée (au deuxième tour) et qui ont ainsi assuré à Moissac une participation (près de 50%) très supérieure à la moyenne nationale.

En route vers la sortie de crise sanitaire (espérons-le !). C'est en tous cas ce que semble annoncer le retour des vacanciers en gîtes, des randonneurs, des résidents secondaires (nous profiterons de leur présence pour procéder au relevé des compteurs d'eau).

Et pour vos onze élus et Katy Entremont, une grande première, enfin un conseil municipal à la mairie ! Attendons encore un peu pour savoir dans quelles conditions pourront se dérouler les festivités de l'été, le repas municipal et ceux des voisins, la kermesse paroissiale, la fête votive, la course auto Saumane St Roman....

Signe heureux de la vie qui va, deux mariages annoncés, des naissances à venir, et deux beaux bébés qui viennent accroître la population de Fobies puis un jour celle de l'école! Voir rubrique état civil du bulletin.

Pour la gestion quotidienne de la commune, je retiens de cette première année qu'il ne faut pas sacrifier l'essentiel à l'urgence, et c'est là que tout se complique, l'urgence est essentielle et l'essentiel est urgent.

La cession des temples est freinée non par la commune ou la paroisse, toutes deux pressées de clore ce dossier, mais par des questionnements sans fin de la notaire en charge de cette vente. En attendant, Laurette, Magali et Marc développent le fonctionnement de la bibliothèque avec mieux que les moyens du bord. En attendant la construction de la future bibliothèque, ils pourront probablement, dès qu'interviendra la cession, trouver asile avec les livres dans le temple qui accueillait déjà en 1906 cent cinquante ouvrages.

Inlassablement, Philippe Flayol - le 1^{er} adjoint - gère les marchés et les chantiers. La remise en état de la voirie aura été une préoccupation majeure de cette première année. Sachez que

l'état, qui a reconnu les évènements " catastrophes naturelles" de juin et septembre 2020 n'a pas encore fait connaître le montant de sa participation, mais que la région et le département ont annoncé les leurs, très récemment. Entretemps, il a fallu restaurer les voies indispensables.

Vous connaissez maintenant notre méthode de travail, inspirée de celle de nos prédécesseurs, pour le choix des prestataires nécessaires à la vie de la Commune.

Les démarches préalables sont facilitées par la généralisation des listes de communications municipales de Moissac et des communes voisines.

Après examen des candidatures, généralement quatre ou cinq, le choix est fait par le conseil lui-même avec pour seuls critères de choix le coût et la qualité connue des possibles résultats. Vous retrouverez le résultat de nos choix plus loin dans ce bulletin, au fil des procès-verbaux et des délibérations.

Les travaux de zonage du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) progressent avec des citoyens associés aux élus pour leur connaissance des lieux. Vous avez pu communiquer avec nous, transmettre vos souhaits, et vous informer lors de la réunion du dimanche de Pentecôte au "Rond" à Ste Croix

J'espérais en terminer par une note optimiste, mais après Georges et Jacky la mort frappe à nouveau une troisième personnalité essentielle et appréciée : Michel Flayol nous a quittés dimanche 4 juillet. A l'occasion de la célébration du 8 mai 45, je lui avais demandé d'évoquer les circonstances de la mort au combat de son père, Pierre Flayol, en septembre 40 sur le front en Belgique. Il l'avait fait brillamment avec une émotion qu'il avait fait partager....

Voilà pour ce troisième bulletin.

Je vous en souhaite une bonne lecture et nous attendons vos réactions.

Le Maire

Patrick Vogt

CONSEILS MUNICIPAUX

Comptes rendus des conseils municipaux :

- 4 mars 2021
- 8 avril 2021
- 20 mai 2021



Conseil Municipal du Jeudi 04 mars 2021

Présents : Patrick Vogt, Philippe Flayol, Michel Thibon, Jean-Pierre Pascal, Nathalie Causse, Maxime Flayol, Sylvette Foubert, Marie-Anne Védrines, Marc Yaguiyan

Excusée : Christine Reboul Procuration à Marie-Anne Védrines

Absente : Chantal Cortot-Lena

Secrétaire de séance : Michel Thibon

Secrétaire de mairie : Katy Entremont

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la séance du 21 janvier 2021
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :

Délibérations Commune :

1. Longueur de voirie classée dans le domaine public communal

La commune informe la préfecture de la modification en 2020 de la longueur de la voirie communale (ajout de 100 m au Lotissement de l'Exil et d'un accès à la STEP de St Roman).

La longueur de voirie communale sert à calculer le montant de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) que nous verse l'Etat. Cette modification prendra effet en 2022.

POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :

2. Subventions aux associations

- Le Pétassou : le conseil attribue une subvention de 200€
POUR : 8 CONTRE : ABSTENTION : 2
- L'Association des Parents d'Elèves de Saint Roman de Tousque : le conseil attribue une subvention de 400€
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :
- La coopérative scolaire : le conseil attribue une subvention de 400€
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :
- Foyer Rural de la Vallée Française : le conseil attribue une subvention de 200€
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de St Etienne VF : le conseil attribue une subvention de 352€
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :
- Les Artisans Bâisseurs pierres sèches : le conseil attribue une subvention de 150€
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :
- APEC (Association Pour l'Emploi en Cévennes) : le conseil attribue une subvention de 250€
POUR : CONTRE : ABSTENTION :
- La Gym J'Y Vais : le conseil attribue une subvention de 100€
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :
- Foyer socio-éducatif de Florac : le conseil attribue une subvention de 30€
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :
- Association des Producteurs de Châtaignes des Cévennes : adhésion à valider lors d'un prochain conseil municipal, pas de subvention dans l'immédiat
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :
- Les Amis de Saint Flour du Pompidou : le Conseil informe l'association qu'une subvention de 100€ sera versée sous réserve de l'organisation d'un concert pédagogique
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :
- Association de chasse La Cévenole : le conseil attribue une subvention de 200€
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :
- Ligue contre le cancer : le conseil attribue une subvention de 50€
POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :

3. Devis pour le bétonnage du haut du chemin du Salt (sortie Exil)

Présentation du devis estimatif de Lozère Ingénierie d'un montant de 7 130€ HT + les honoraires de Lozère Ingénierie et du SDEE, soit 8 912.50€ TTC

Le Conseil retient le devis présenté (estimation pour un bétonnage de 3m de large sur 32m linéaires et un radier béton).

POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :

4. Motion de soutien contre le déclassement des collèges du Collet de Dèze et de Marvejols

Lecture de la motion du Conseil Départemental contre le déclassement des collèges du Collet de Dèze et de Marvejols.

Le Conseil décide de soutenir cette motion, le déclassement de ces collèges n'est absolument pas motivé et entraîne une baisse de l'attractivité des collèges pour les personnels de l'Education Nationale.

POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :

5. Redevance d'occupation du Domaine Public 2021 : Orange et Enedis

- Orange :

	Redevance 2020	Redevance 2021
Artères aériennes 6.166km	55.54€ / km	55.02€ / km
Total	342.46€	339.25€
Artère souterraine 3.680 km	41.66€	41.26€
Total	153.31€	151.84€
Emprise (autre installation) 2m2	27.77	27.51€
Total	55.54€	55.02€
TOTAL	551.31€	546.11€

- Enedis :

Le montant de la redevance est calculé en fonction du pourcentage de revalorisation, qui est de 1.4029% en 2021.

Pour mémoire, en 2020, le montant de la redevance était de 212€.

En 2021 : $215 \times 1.4029\% = 215\text{€}$

Le Conseil valide le montant de ces redevances.

POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :

6. Motion pour le maintien des bureaux de poste

Lecture d'un courrier de Jean Hannart, maire de Ste Croix VF à la suite de la proposition de la Poste de transformer les bureaux de poste en agences postales.

Le Conseil décide de soutenir cette motion pour le maintien des bureaux de poste.

POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION :

Questions diverses :

- Chantier d'insertion en Vallée Française

L'ASA DFCI propose l'organisation de chantiers d'insertion pour réaliser des travaux de débroussaillage à pied. L'association prévoit l'embauche d'un encadrant et de 4 stagiaires en insertion.

La cotisation annuelle proposée par l'association pour la Commune est de 3900 Euros par an, à raison de prestations facturées 13 € par heure et par stagiaire (représentant 10 jours de prestation réalisées par les 4 stagiaires). Le montant de la cotisation non consommé est reportable d'une année sur l'autre.

Le Conseil manifeste son intérêt et validera le montant de la cotisation à engager lors du prochain CM.

- Pièges pour les frelons asiatiques

La Communauté de Communes a mis à la disposition de la Commune 60 pièges à frelons asiatiques. 11 personnes se sont portées volontaires. La distribution a lieu en mairie aux heures d'ouverture au public.

La référente de la campagne de piégeage pour la Commune de Moissac est Nathalie Causse.

- Travaux de voirie en cours

Les travaux identifiés comme urgents à la suite des 2 épisodes cévenols de 2020 ont fait l'objet d'un marché public à procédure adaptée pour un montant de 56 645.30€ HT. Ces travaux sont en cours d'exécution par la Société Cabrit qui a été retenue lors de la consultation.

L'enrochement à Appias est terminé mais pas réceptionné. Les travaux au captage de Rodet ainsi que le maintien de la voirie à ce niveau sont en cours.

Suivront les travaux à la Rouvière puis à Camparado.

- Point sur la consommation électrique

En 2020, la consommation d'énergie de la Commune a diminué de 7% malgré l'augmentation des taxes :

- installations de captage et d'assainissement : pas de modification,
- bâtiments publics et l'école : diminution de 15%
- éclairage public : diminution de 3.7%
- mairie : diminution de 30%

Le système d'alerte en cas de surconsommation est opérationnel.

- Appel à candidature pour les travaux de débroussaillage

La Commune a lancé un appel à candidature pour les travaux de débroussaillage avec épareuse.

- Rénovation de l'aire de jeux de Saint Roman

Des travaux de rénovation sont nécessaires à l'aire de jeux de Saint Roman.

Le toboggan a été démonté, le grillage doit être refait et un accès PMR est à prévoir.

Les consultations sont en cours pour définir le projet et identifier les subventions potentielles.

- ADMR

On compte 14 bénéficiaires de l'ADMR sur le secteur et 6 employées.

- Bulletin Municipal

Le Bulletin municipal n°102 est en cours de distribution par la Poste et il est disponible sur le site de la commune.

- Budget prévisionnel 2021

Le BP 2021 est en cours d'établissement et sera revu en commission finances le 29 mars.

Le budget 2021 sera voté lors du prochain CM le 8 avril.

- Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère :

Les locaux occupés par Plante Infuse sont en fin de crédit-bail et vont être vendus aux exploitants. La CCCML a signé une convention pour le déploiement de la fibre dans les bâtiments intercommunaux.

Un audit des Ressources Humaines de la CCCML est en cours par le Centre de Gestion 48.

Le Vice-Président de la commission tourisme de la CCCML propose un travail de diagnostic sur les sentiers du secteur.

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Ce plan inclut 8 communes de Bassurels à Saint Etienne. Une journée d'information est prévue le 23 mai à Sainte Croix.

Le travail de zonage est en cours sur la Commune de Moissac et sera partagé avec les administrés avant la journée d'information du 23 mai (permanence en mairie les jeudis matin et réunion avec la population fin avril).

La séance est levée à 22h30

Conseil Municipal du Jeudi 08 avril 2021

Présents : Patrick Vogt, Michel Thibon, Jean-Pierre Pascal, Nathalie Causse, Maxime Flayol, Marie-Anne Védrines, Christine Reboul, Chantal Cortot-Lena

Excusés : Philippe Flayol Procuration à Michel Thibon, Marc Yaguiyan Procuration à Maxime Flayol, Sylvette Foubert Procuration à Jean-pierre Pascal.

Secrétaire de séance : Chantal Cortot Lena

Secrétaire de mairie : Katy Entremont

- Nomination d'un secrétaire de séance.
 - Approbation du compte-rendu de la séance du 04 mars 2021
- Demande d'ajout à l'ordre du jour : Création de poste agent d'entretien

• **Délibérations Commune:**

1. Vote sur le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats 2020

Dépenses de Fonctionnement :

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
023 Virement à la section d'investissement	102 398.04	0	62 182.94
011- Charges de gestion générale : Eau, électricité, carburant, diverses fournitures techniques et administratives, école, Repas cantine Collège, copieurs, débroussaillage, déneigement, sel, SDEE, véhicule, assurance, Agents interco, perceuteur, Repas Noël, transport scolaire, téléphonie, internet, OM, Taxes foncières, diverses cotisations ...ASA , Safer	95 704.93	68 754.25	107 051.00
012 – Charges de personnel : personnel titulaire et non titulaire, cotisations, médecine du travail, CNAS...	77 650.00	65 535.30	80 850.00
65-Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, cotisations, service d'incendie, subventions aux associations...	43 974.99	30 281.86	40 550.00
66-Charges financières : intérêts des emprunts	5 500.00	2 830.90	4 000.00
67-Charges exceptionnelles : Annulation de titres de recettes(EDF)	950.00	450.00	950.00
042- Opérations d'ordre de transfert Amortissements = RI 040	6 886.00	6 107.36	4 703.06
014- Atténuation de produits : FNGIR	21 070.00	21232.00	21 270.00
TOTAL	354 133.96	195 191.67	321 557.00

Recettes de Fonctionnement :

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
022-Résultat de fonctionnement reporté	74 516.41	74 978.53	40 511.38
013- Atténuation de charges : Remboursement arrêt maladie des agents	50.00	1 073.35	100.00
042- Opérations d'ordre de transfert= DI 040	2 241.62	2 241.62	2 241.62
70- Produits des services du : RODP, Cantine et garderie (participation des parents)	12 418.93	7 863.01	11 750.00
73- Impôts et taxes :			
Taxes foncières et d'habitation	96 719.00	97 815.00	97 815.00
Fonds National de Péréquation des ressources	6 600.00	5 328.00	5 330.00

intercommunales			
Taxe additionnelle droits de mutation	1 500.00	5 375.21	3 000.00
74- Dotations et participations de l'Etat	143 478.00	142 658.39	143 309.00
75-Autres produits de gestion courante : Loyers	16 010.00	16 769.94	16 950.00
77-Produits exceptionnels : Divers remboursements (Masques,Ent)...	600.00	4 035.91	550.00
TOTAL	354 133.96	358 138.96	321 557.00

TOTAL EXCEDENTAIRE : 162 947.29€

Dépenses d'Investissement :

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
00-Financières : capital des emprunts, cautions	15 500.00	11 586.13	15 500.00
<u>000-Opérations Non Affectées</u>			
Subvention investissement budget de l'eau	10 000.00	0	3 000.00
ONA : Hôtel de ville, bâtiments scolaires, Mobilier, Bureau et informatique, Etanchéité terrasse mairie...	72 662.68	9 116.40	44 307.36
001-Solde d'exécution section investissement 2019	91 944.75	91 944.75	9 718.74
040-Opération d'ordre amortissement de subvention = RF	2 241.62	2 241.62	2 241.62
041 Patrimoniales :			
Travaux de Voirie 2018	9 684.57	9 684.57	0
Voirie 2020	42 774.00	40 197.84	0
Programme Départemental fibre optique	10 500.00	9 918.00	0
Aire de jeu de Saint Roman de Tousque	5 000.00	0	5 000.00
Matériel école (mobilier scolaire)	5 000.00	1 175.50	1 000.00
Intempéries 2020	380.95	380.95	135 334.21
Bibliothèque local bienfaisance			225 901.00
Voirie 2021			40 500.00
Voirie Le Mas			9 872.40
TOTAL	264 623.05	176 245.76	492 375.33

Recettes d'Investissement :

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
00-Financières : FCTVA N-1, TLE	30 500.00	35 257.08	10 700.00
excédent de fonctionnement	49 586.77	49 586.77	122 435.91
021 Virement de la section de fonctionnement	102 398.04	0	62 182.94
040 Opération d'ordre section à section Amortissements = DF 042	6 886.00	6 107.36	4 703.06
Voirie 2018	7 636.50	7 636.50	0
Voirie 2020	5 316.00	5 316.00	0
Accessibilité de l'école			
DETR	6 418.00	6 418.54	0
Région	3 205.00	3 205.11	0
Travaux sur le bâtiment de la mairie			
DETR	30 426.50	21 028.79	0

Conseil Départemental		323.00	0
Réhabilitation logement mairie			
DETR	10 842.00	20 239.63	0
Conseil Départemental	6 158.00	6 158.00	0
Panneaux photovoltaïques			
DETR	5 250.24	5 250.24	0
Intempéries 2020			43 200.00
Voirie 2021			14 033.00
Bibliothèque Local bienfaisance			
Subvention Etat DETR			94 125.42
Conseil Départemental			56 475.00
Emprunt			75 300.00
Voirie Le Mas			7 000.00
Lame de déneigement 000			2 220.00
TOTAL	264 623.05	166 527.02	492 375.33

TOTAL DEFICITAIRE : 9 718.74€

Le maire ne prend pas part au vote.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Vote des taux

Le maire propose de ne pas augmenter les taux pour les taxes locales, les bases ayant augmenté au plan national. Les taux proposés étant les suivants :

Taxe foncière bâti : 11,15% soit un produit de 283 000 x 11,15 + le taux départemental de 23,13 = 97 012 €

Taxe foncière non bâti : 196,76% soit un produit de 11 500 x 196,76 = 22 627€

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. Vote du budget 2021

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. Subventions aux associations

Après lecture des demandes de subvention reçues, le conseil municipal décide d'octroyer les montants suivants :

Association Demain sans Faute : 150€ POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Association La Plante Diffuse : 100€ POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Association Cinéco : 100€ POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Association Liridona : 100€ POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. Vote de la convention d'occupation des Temples et du règlement intérieur

(si réalisation de l'acquisition du temple). Une participation financière sera demandée pour l'occupation du Temple et la vente d'alcool sera interdite.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

• Délibérations Budget Eau:

6. Vote sur le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats 2020

Le maire ne prend pas part au vote.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7. Vote du budget 2021**Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
023 Virement à la section d'investissement	3 000.00	0	1 000.00
011- Charges de gestion générale : électricité, diverses fournitures, compteurs, vannes, analyses...	30 362.79	16 783.94	30 095.77
012 – Dépenses de personnel : agent communal et intercommunal	6 275.39	6 250.90	8 000.00
014-Atténuation de produits : reversement redevances Agence de l'eau	4 989.81	3 887.00	4 800.00
65- Autres charges de gestion courante : Charges personnel interco et commune	1 700.00	1 352.50	2 100.00
66-Charges financières : intérêts des emprunts	4 268.00	4 211.47	4 000.00
67-Charges exceptionnelles : Titres annulés	100.00	0	100.00
042-Amortissements	34 718.28	34 581.00	34 581.00
TOTAL	85 414.27	67 066.81	84 676.77

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
022-Résultat de fonctionnement reporté	6 269.56	6 232.06	9 390.88
70-Produit des services du domaine : vente d'eau, redevances,	53 320.00	55 141.78	55 170.00
74-Dotations, subventions, virement du budget de la commune	8 000.00	0	0
77-Produits exceptionnels : Divers remboursements	520.00	5.44	20.00
042-Reprise de subvention =DI	17 304.71	17 304.71	20 095.89
TOTAL	85 414.27	78 683.99	84 676.77

TOTAL EXCEDENTAIRE 2020: 11 617.18€**Dépenses d'investissement :**

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
001-Solde d'exécution section investissement 2019	21 702.70	21 702.70	75 176.70
00 Financières : Remboursement capital des emprunts	15 000.00	15 039.16	14 156.29
040 Reprise de subvention = RF	17 304.71	17 304.71	20 095.89
000-Non individualisées : divers travaux	3 498.71	4 158.60	900.00
STEP St Roman	112 271.36	105 288.13	0

STEP Fez Bégon, Mas del Fesc	798.50	0	0
Renforcement du réseau de distribution Camp des Noyers	3 828.30	0	0
Intempéries 2020 Rodet			16 100.00
TOTAL	174 404.28	163 493.30	126 428.88

Recettes d'investissement :

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
000 non individualisées subvention de la commune	10 000.00	0	3 000.00
Emprunt	0	0	0
00-Financières :			
Affectation de résultat (1068)	0	0	
Emprunt	0	0	2 226.30
040-Amortissements	34 718.28	34 581.00	34 581.00
021 Virement de la section de fonctionnement	3 000.00	0	1 000.00
STEP Saint Roman de Tousque			
Agence de l'Eau	43 389.00	21 694.00	21 695.00
Subvention DETR	14 792.00	4 437.60	10 354.40
Subvention Conseil Départemental	34 505.00	27 604.00	6 901.00
Emprunt	34 000.00	0	34 000.00
Intempéries 2020 Rodet			12 671.18
TOTAL	174 404.28	88 316.60	126 428.88

TOTAL DEFICITAIRE 2020: 75 176.70€

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

• **Délibérations Budget du Village vacances**

8. Vote sur le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats 2020

Le maire ne prend pas part au vote.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

9. Vote du budget 2021

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
023 Virement à la section d'investissement	22 800.00	0	18 370.00
011- Charges de gestion générale : Assurances, diverses fournitures, travaux de peinture, plantations, élagages, Taxes foncières	5 626.58	6 107.14	9 900.00
012 -Charges de personnel : agent mis à disposition pour l'entretien relevant du patrimoine communal (reversement au budget de la commune)	2 000.00	1 632.00	2 000.00
66-Charges financières : intérêts des emprunts	2 022.00	2 081.07	1 900.00
68- Provisions pour risques	4 000.00	0	0

TOTAL	36 448.58	9 820.21	32 170.00
--------------	------------------	-----------------	------------------

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
002-Résultat de fonctionnement reporté	5 375.27	5 492.27	0
75-Autres produits de gestion courante : Redevances (loyer) de la SAS Gîtes en Cévennes	31 073.31	26 073.31	32 000.00
77- Produits exceptionnels	0	83.92	170.00
TOTAL	36 448.58	31 649.50	32 170.00

Total excédentaire 2020: 21 829.29€

Dépenses d'Investissement :

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
001-Solde d'exécution section investissement	81 282.44	81 282.44	32 058.83
000-Non individualisées : divers travaux d'aménagements	17 447.42	1 787.30	17 765.50
00-Financières : Capital des emprunts	15 500.00	15 434.35	10 800.00
TOTAL	114 229.86	98 504.09	60 624.33

Recettes d'Investissement :

Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021
00-Financières : Affectation résultat 2019	17 282.44	17 282.44	21 829.29
Fonds de concours Communauté de communes	10 000.00	0	10 000.00
Prêt	20 000.00	0	
000-Non individualisées : emprunt d'équilibre	10 147.42	20 000.00	10 425.04
021 Virement de la section de fonctionnement	22 800.00	0	18 370.00
Rénovation des gîtes : Subventions Europe: LEADER	34 000.00	29 162.82	0
TOTAL	114 229.86	66 445.26	60 624.33

TOTAL DEFICITAIRE 2020: 32 058.83€

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POINT ajouté : Création de poste agent d'entretien : il s'agit de faire réaliser 2h tous les 15 jours à Marianne à la mairie, un ménage en profondeur pour des motifs d'hygiène, sanitaires, bureaux, vitrerie, mais aussi claviers PC, poignées de portes.

Il s'agit donc sur l'année d'environ 48 heures à 25€ charges comprises, soit un coût de 1200 euros. Ces heures seraient rajoutées au contrat de Marianne Jay qui a actuellement un CDD de 7 heures annualisées pour l'entretien des locaux scolaires.

Son CDD s'achève au 30/04/2021, il s'agit donc de créer un poste à 8 heures annualisés avec une prise d'effet au 01/05/2021.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Questions diverses:

-Point sur PLUI : Plan local d'urbanisme Intercommunal

Le plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme (PLU) communal ou intercommunal (PLUi) qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le zonage de la commune est terminé. Après relecture et finalisation des planches A3, l'ensemble sera envoyé au bureau d'étude. Après acceptation, nous proposerons aux administrés des rencontres en mairie quand cela sera possible (sur RDV). Un registre spécifique sera à disposition des administrés pour toutes remarques de tous ordres sur le PLUI.

- Point sur le Village Vacances :

Les travaux continuent : Le liner de la piscine étant défectueux est réparé provisoirement en attente de son changement dans le futur d'un liner armé et bicolore pour différencier les marches et les côtés. Une révision d'une partie des toitures sera réalisée en fin d'année ou début de l'année prochaine.

- Projet de l'ASA DFCI: travaux de réparation de la piste Royale

Après cession de l'ONF, des travaux sont demandés auprès de la commune pour la remise en état de la piste Royale.

- Projet de rallye le 18/09/2021 : une demande pour un rallye à Saint-Roman de Tousque. passant par Saumane est en attente des autorisations. Le conseil municipal a donné son accord.

Pour cause de crise sanitaire, aucun public n'est autorisé.

Fin de séance : 21H15.

Conseil Municipal du Jeudi 20 mai 2021

Présents : Patrick Vogt, Philippe Flayol, Michel Thibon, Jean-Pierre Pascal, Nathalie Causse, Maxime Flayol, Sylvette Foubert, Marie-Anne Védrines, Christine Reboul, Marc Yaguiyan

Excusée : Chantal Cortot-Lena Procuration à Nathalie Causse

Secrétaire de séance : Christine Reboul

Secrétaire de mairie : Katy Entremont

- Nomination d'un secrétaire de séance : Christine Reboul.
- Approbation du compte-rendu de la séance du 08 avril 2021 :

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

• Délibérations Commune:

1. Amendes de police 2021: demande de subvention au Conseil Départemental

Nous avons déposé un dossier de demande de subvention au Conseil Départemental pour le programme « Amendes de police 2021 ». Les travaux consistent à sécuriser un cheminement au sein du village de Saint Roman de Tousque par la reconstruction d'un mur aval. Le conseil municipal doit délibérer pour entériner cette demande d'aide financière d'environ 30% du coût des travaux HT.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Création d'une bibliothèque dans l'ancien local de bienfaisance: choix de l'architecte

Monsieur le maire donne lecture des 3 propositions d'honoraires reçues : Mr Jean-Christophe Bernard, Mr Jean Capia et Sarl Prohin. C'est cette dernière qui a été retenue (la moins disante à prestation égale), pour un taux de 10.60% du montant des travaux HT.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. Travaux de voirie communale 2021: Mise en œuvre de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental

Il convient d'entériner la demande d'aide financière au Conseil Départemental, à hauteur de 14 033€ pour les travaux prévus aux Contrats Territoriaux 2021, à savoir :

- travaux de réfection sur les voies communales du Salt, du Mas, de la Pélucarié, de Fobies et d'Arbousses
- réfection d'un mur de soutènement à Saint Roman de Tousque

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. Subventions aux associations

Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Lozère (CAUE 48) : 90€

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. Intempéries 2020: demande d'aide financière au Conseil Régional

Le conseil Régional nous a informé d'une aide financière afin de réparer les dégâts occasionnés lors des intempéries de juin et septembre derniers.

Nous devons déposer un dossier de demande de subvention. Elle devrait être de l'ordre de 8000€

Le montant de la subvention attendue de l'état n'est pas connu pour l'instant.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6. Choix du prestataire "débroussaillage"(évocation Asa DFCl)

Monsieur le maire évoque les rencontres avec l'ASA DFCl qui organise les chantiers de débroussaillage dans un cadre socio-éducatif avec encadrement professionnel.

La mise en place est retardée provisoirement, en particulier par la réfection de leur bâtiment au tennis de Ste Croix VF. D'ici là, il est nécessaire de faire procéder aux travaux qui ne peuvent attendre. Bien que ce ne soit pas un impératif réglementaire, il a été lancé un appel à proposition sur la liste des abonnés internet de la commune et diffusion sur les autres communes.

Quatre candidats se sont manifestés.

Le maire donne connaissance de ces propositions et suggère de retenir le choix de Sébastien Flayol qui est le moins-disant. Par ailleurs, il a effectué ces mêmes travaux de nombreuses années pour la commune de St Martin de Lansuscle.

Le maire suggère que Philippe Flayol et Maxime Flayol ne prennent pas part au vote.

Après vote et délibération à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'offre de Sébastien Flayol pour un taux horaire de 23€ HT.

Une convention sera signée entre les parties.

Maxime Flayol et Philippe Flayol n'ont pas pris part au vote.

POUR : 9 CONTRE : 0

7. Biens vacants et sans maître: frais complémentaires

Nous avons l'identification de ces biens réalisée par la Safer comme convenu par convention, ce qui correspond à la prestation de base, pour laquelle une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 50% du coût HT de la prestation a été acceptée.

Prestation de base : 1 500€ HT

Subvention du Conseil Départemental : 750€

Monsieur le maire présente les prestations optionnelles :

- analyse juridique compte de propriété potentiellement vacant et sans maître: 5

comptes sont concernés soit un total de 320€ HT

- 2 réunions de restitution en mairie: soit un total de 500€ HT

POUR : 10

CONTRE :

ABSTENTION : 1

Questions diverses:

- Vente d'une coupe d'acacias : Avis positif du conseil. Cela rapporterait environ 400€

- Désignation d'un(e) référent(e) ambroisie : Dominique Foubert

- Plate-forme ASIGEO WEB : Projet d'un programme informatique de la communauté des communes sur la base du cadastre, rajout d'informations diverses : eau, urbanisme, assainissement...Le conseil continue de s'informer.

- Désignation de référents sentier par commune : Maxime Fayol et Christine Reboul

- Travaux à l'école de Saint Roman de Tousque :

Divers petits travaux : serrure à régler au 1^{er} étage, porte manteau, enlèvement barrière dans la cour.

Obtenir l'eau chaude au lave-mains maternelle : un devis est demandé pour réalisation pendant les grandes vacances.

Bac à sable dans la cour d'école. Consultations en cour.

Changement de sol de la cantine : sujet récurrent entraînant des travaux onéreux et complexes en raison de fortes différences de niveau.

Rappel : le devis de réfections des évacuations pluviales a été validé pour réalisation en août.

- Organisation des élections des 20 et 27 juin 2021 : Montage des Barnums le 19/06 à 10h.

Un planning de tenue des bureaux de vote a été réalisé par Mr le maire pour le bon déroulement des élections

- Projet "ancienne coutellerie" :2 projets sont en balance : Une épicerie avec divers produits locaux et le projet mené par l'association le Pétassou, le conseil ne peut donner qu'un avis, s'agissant d'une transaction privée, cet avis se porte sur l'épicerie.

- Contrat électricité (Marc Yaguiyan) Le conseil s'informe sur l'utilité de rejoindre un groupement d'acheteurs afin de réduire les frais d'électricité.

Le conseil prend fin à 22h30.

Pour cause de crise sanitaire, aucun public n'est autorisé.

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

- Budgets prévisionnels 2021
- Travaux de voirie 2021
- Procédures de choix des prestataires
- Point Santé Mobilité
- Contrat électricité et éclairage public
- Déploiement de la fibre
- Travaux sur le PLUI
- Informations sur la bibliothèque
- Retours sur les élections de juin 2021



BUDGETS PREVISIONNELS 2021

COMMUNE DE MOISSAC VALLEE FRANÇAISE

(votés lors du Conseil Municipal du 8 avril 2021)

- Synthèse du Budget Commune 2021

- Taxes locales : taux dépendants de la Commune inchangés
- Budget de fonctionnement : **321 557.00 €** (1 475 € par habitant)
- Capacité d'autofinancement : 64 644.38 €
- Budget d'investissement : **492 375.33 €** (2 258 € par habitant)
- En cours de la dette au 01/01/21 : 97 225.22 € (446 € par habitant)
- Echéance annuelle : 14 391.04 €

- Taxes locales

- Taux dépendants de la Commune : inchangés sur décision du Conseil Municipal
 - Taxes foncières bâti : 11.15%
 - Taxes foncières non bâti : 196.76%
- Taux dépendants du Conseil Départemental de la Lozère
 - Taxes foncières bâti : 23.3%

- Synthèse du Budget Assainissement, Eau Potable 2021

- Budget de fonctionnement : **84 676.77 €** (388 € par habitant)
- Capacité d'autofinancement : 15 485.11 €
- Budget d'investissement : **126 488.88 €** (580€ par habitant)
- En cours de la dette au 01/01/21 : 130 907.13 € (600€ par habitant)
- Echéance annuelle : 15 251.20 €

- Synthèse du Budget prévisionnel Village de Vacances 2021

- Budget de fonctionnement : **32 170,00 €** (148 € par habitant)
- Capacité d'autofinancement : 18 370,00 €
- Budget d'investissement : **60 624.33 €** (278€ par habitant)
- En cours de la dette au 01/01/21 : 99 063.05 € (454€ par habitant)
- Echéance annuelle : 10 408.97 €

La capacité d'autofinancement sert à financer le remboursement de la dette et les nouveaux investissements

Informations complémentaires sur le Budget de la Commune 2021

- **Fonctionnement : 321 557.00 €**
 - Par habitant : 1 475 €
 - En diminution par rapport au budget prévu en 2020

- **Capacité d'autofinancement de la Commune : 64 644.38 €**
 - Correspondant à l'excédent de fonctionnement (recettes de fonctionnement supérieures aux dépenses)
 - Servant à financer le remboursement de la dette et les nouveaux investissements
 - Par habitant : 296 € (*moyenne communes de même taille : 227 €*)

- **Investissement : 492 375.33 €**
 - Par habitant : 2 258 €
 - En augmentation par rapport au budget prévu en 2020
 - Le budget d'investissement inclut :
 - Une provision de 135 334 € pour les travaux de réparation des intempéries de 2020 (*montant des subventions attendues de l'Etat, de la Région et du Département inconnu à ce jour*),
 - Un budget prévisionnel de 225 901 € pour le projet de bibliothèque dans l'ancien local de bienfaisance du Temple de Saint Roman

- **Emprunts Commune**
 - **Encours de la dette de la Commune au 01/01/2021 : 97 225.22 €**
 - Par habitants : 446 € (*moyenne communes de même taille : 602 €*)
 - Echéance annuelle 2021 : 14 391.04 €

TRAVAUX DE VOIRIE REALISES OU PLANIFIES EN 2021

1. Intempéries 2020

L'importance des dégâts occasionnés par les 2 épisodes cévenols de 2020 sur la voirie communale a entraîné la nécessité de réaliser certains travaux de réparation en urgence. Ces travaux identifiés urgents ont fait l'objet d'un marché public à procédure adaptée (MAPA). Le maître d'œuvre est Lozère Ingénierie (agence technique dépendant du Conseil Départemental) et l'entreprise retenue, à la suite de l'analyse des 5 offres reçues, est la société SARL Travaux Publics CABRIT de Saint Jean du Gard, pour un montant de 56 645.30 € HT.

Les aides reçues du Département de la Lozère se montent à 15% du montant des travaux, idem pour les aides reçues de la Région Occitanie.

A noter que le montant des aides attendues de la part de l'Etat n'est pas connu pour l'instant.

Les travaux suivants ont été réalisés :

Appias Chèvrerie

- Affaissement du talus corrigé par enrochement sur 40 ml

La Rouvière

- Effondrement corrigé par enrochement

Camparado

- Emportement au passage du second ruisseau, corrigé par radier béton

Pont d'appias

- Garde-corps descellé, déformé. Mise en sécurité
- Rive droite : petit enrochement bétonné sur rocher
- Rive gauche : reprise enrochement et réfection complète de la cunette béton protégeant la station

Station de pompage de Rodet

- Escalier du local technique emporté : réfection avec enrochement au pied
- Portail et clôtures tordus ou emportés : réfection du périmètre

2. Programme 2021

Le Conseil Municipal a inscrit les travaux suivants pour réalisation via les contrats territoriaux 2021, après délibération le 20 mai :

- Réfection sur les voies communales du Salt, du Mas, de la Pélucrié, de Fobies et d'Arbousses
- Réfection d'un mur de soutènement à Saint Roman de Tousque

PROCEDURES ET CHOIX DES PRESTATAIRES

La Commune doit recourir à des prestataires externes pour l'exécution de tâches qui ne peuvent pas être prises en charge par notre employé communal.

Ainsi, il est nécessaire de faire appel à des prestataires externes pour :

- Le déneigement
- Le débroussaillage à pied de certaines parties du patrimoine communal (points de captage AEP, alentours du village de vacances pour tenir compte des obligations légales de débroussaillage, Station d'épuration, certains chemins, etc) - A partir de 2022, la commune fera appel à l'ASA DFCI pour l'exécution de cette prestation. *Voir article spécifique.*
- Le débroussaillage par épareuse de la voirie communale

Le choix des prestataires est validé par le Conseil Municipal (voir les différents comptes rendus) sur la base de la procédure ci-dessous :

- Appel à candidature en direction de la liste de distribution et des communes voisines, ce qui permet de recueillir suffisamment de candidatures pour que la procédure soit valide (au minimum 3 devis)
- Après contact avec la mairie, les candidats font parvenir une description de leur prestation (moyens mis en œuvre, délais, coûts)
- Les candidatures sont évaluées par les élus (en bureau et en commission) en fonction des critères de prix et de qualité uniquement.
Les décisions sont validées par un vote du Conseil Municipal.
Les élus pouvant être directement concernés ne prennent pas part au vote.
- Le cas échéant une convention pluri annuelle est signée entre le prestataire et la commune.
- Les habitants sont informés de ces décisions via le compte rendu des conseils municipaux.

POINT SANTE MOBILITE

Pour information générale, le message du Docteur Maréchal du 30 mai 2021 concernant la MSP Cévennes Lozériennes

Message du Docteur Maréchal

Le : 03 juin 2021 à 07:38 (GMT +02:00)

De : "JMM" <jean-marc.marechal48@orange.fr>

À : "Pantel Sophie", "Manoa michèle", "Aigoin Robert",
"lepetittoulousainofficiel@gmail.com", "henri.amar@ladepeche.fr"

Objet : Dicton Cévenol

A

CONSEIL GENERAL LOZERE
ORDRE DES MEDECINS LOZERE
ARS LOZERE
SAMU 48 CENTRE 15
SDIS
MIDI LIBRE GARD
MIDI LIBRE LOZERE
LA LOZERE NOUVELLE
LA DEPECHE
L'INDEPENDANT
TOTEM (RADIO)
FRANCE BLEUE GARD LOZERE
LE PETIT TOULOUSAIN

*Saint Etienne Vallée Française
Le 30 05 2021*

Mesdames, Messieurs,

*Suites aux rumeurs découlant des articles et informations mal interprétées car mal documentées, aux interrogations de la patientèle, des centres 15 et divers, annonçant mon départ dès le mois d'août 2021 avec la venue du Dr BINET qui ne me remplace pas mais s'associe avec moi, je demande **un droit de réponse** et d'information afin de rassurer toutes les personnes concernées et vous délivre le texte suivant à inclure dans vos publications :*

CORRECTION (De la)

Le Docteur Jean-Marc MARECHAL souhaite corriger les rumeurs découlant des articles et informations mal interprétées car mal documentées, diffusées sur les journaux, les radios et les réseaux sociaux et confirmer à sa patientèle, aux Professionnels de Santé et les organismes tutélaires, qu'il assurera son travail de consultations, de visite, d'urgences et de gardes jusqu'à son installation dans la nouvelle MSP Cévennes Lozériennes, comme il l'a toujours indiqué.

Médecin Commandant Sapeur-pompier, Médecin Correspondant SAMU, Médecin Agréé, Médecin spécialiste en Médecine Générale, Maître de Stage à la Faculté de Montpellier et Directeur de thèse, il assurera ses fonctions au sein de La MSP

Cévennes Lozériennes, au sein du SDIS, auprès du SAMU et auprès de la Faculté de Médecine de MONTPELLIER.

Il souhaite rappeler aux élus les règles fondamentales : dans les déserts médicaux et ruraux, SANS MSP, PAS DE MEDECIN. Il faut 2 MEDECINS POUR UNE MSP. Et SEUL, UN PROJET DE MSP permet d'installer de jeunes médecins, ou moins jeunes, pré retraités même, avec tout le cortège des aides financières, 50 000 euros et exonérations d'impôts.

Fort de cette réalité, La MSP Cévennes Lozériennes a été créée en 2018, fruit d'un travail commun avec tous les acteurs de santé de la Vallée Française et du Calbertois, 7 infirmières DE, 2 Kinésithérapeutes, une orthophoniste, une pédicure, un audioprothésiste et la coordonnatrice de la MSP, Madame Carole TALBOT, projet qui a débuté en 2010.

Le Docteur Jean-Marc MARECHAL travaille actuellement avec son adjointe le Docteur Mina LACOLONGE, en cours de préparation de sa thèse de Docteur en Médecine, pour une durée indéterminée.

Il s'associera avec le Docteur Mathieu BINET, dès le premier août 2021 ce qui portera à 3, le nombre de médecins.

Le projet de construction des locaux de la MSP Cévennes Lozériennes qui consiste à la réalisation de 3 sites, est en cours : 200 m² supplémentaires à Sainte Etienne Vallée Française, 150 m² à Sainte Croix Vallée Française et 35 m² de bâtiments provisoires à Saint Germain de Calberte. Il a 16 mois de retard environ. Les deux Permis de Construire ont été très rapidement signés par les maires respectifs de Saint Etienne et Sainte Croix Vallée Française. La livraison des nouveaux bâtiments devrait survenir en septembre 2022 et seraient fonctionnels dès la rentrée 2022-2023.

Le Docteur MARECHAL remercie toute la formidable équipe de santé qui l'accompagne, la CPAM de la LOZERE et Monsieur le Directeur de l'ARS qui ont su leurs faire confiance et appliquer des dérogations pour une MSP à un seul médecin depuis le départ du Dr Eric ARMAND !

Quant aux fausses informations, permettez-lui de transcrire ce très ancien dicton cévenol traduit du patois :

« Sur Fasse Bouc, on écrit souvent : Des féquès, Nouilles ! »... et on prend les gens pour des Nouilles !

Et quand il partira..., après 42 ou 43 ans de Médecine en Cévennes, il aura la CORRECTION d'avertir ses patients et de leur dire: « au Revoir » et « Merci » !

Dr Jean-Marc MARECHAL

CONTRAT ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC

1. Contrat électricité

La disparition progressive des Tarifs Réglementés de Vente d'électricité (TRV) inscrite dans la loi n°2019-1147 du 08/11/2019 relative à l'énergie et au climat (dite loi Energie-Climat) a conduit les collectivités locales, notamment, à réfléchir à une solution d'achat groupé afin de maîtriser leur facture d'électricité.

Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère (SDEE 48) a constitué, avec neuf autres Syndicats de la région, un groupement de commandes dédié à l'énergie.

Après délibération, la Commune a choisi d'adhérer à ce groupement de commandes dédié à l'énergie.

Notre adhésion à cet organisme nous permet de répondre à nos besoins d'accompagnement tout en nous faisant bénéficier d'un achat de masse optimisé.

2. L'éclairage public passe à l'électricité verte

Dans un souci d'éco-responsabilité, **la Commune a fait le choix d'une consommation d'électricité à 100% d'origines renouvelables pour l'ensemble de ses équipements d'éclairage public.**

Avec la mise en service opérationnelle d'une installation photovoltaïque sur le bâtiment de la mairie (en 2019), cela représente aujourd'hui un peu plus de 30% de notre consommation globale (Eclairage Public, bâtiments, eau et assainissement) qui passe à l'électricité verte.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

1. Avancement

Vous trouverez ci-dessous une carte de l'avancement du déploiement (information extraite du site du délégataire).

Certaines habitations (points verts sur la carte ci-dessous) peuvent être connectées à la fibre en souscrivant une offre auprès de l'opérateur Orange (pour le moment, seul opérateur en capacité technique de proposer une offre commerciale).

Pour les autres (points bleus sur la carte), le déploiement est en cours.

Ainsi, dans le cadre de la construction du réseau de fibre optique, le délégataire va créer des liaisons aériennes pour les sites où aucune infrastructure existante n'est réutilisable aujourd'hui.

Il est très important de veiller à ce qu'un élagage préalable soit réalisé par la société en charge du déploiement lors de la mise en place de poteaux supportant la fibre optique.

Merci de signaler immédiatement ces défauts d'élagage à la mairie par mail « mairie.moissac.v.f@wanadoo.fr », accompagné de la localisation des poteaux et si possible de photos.

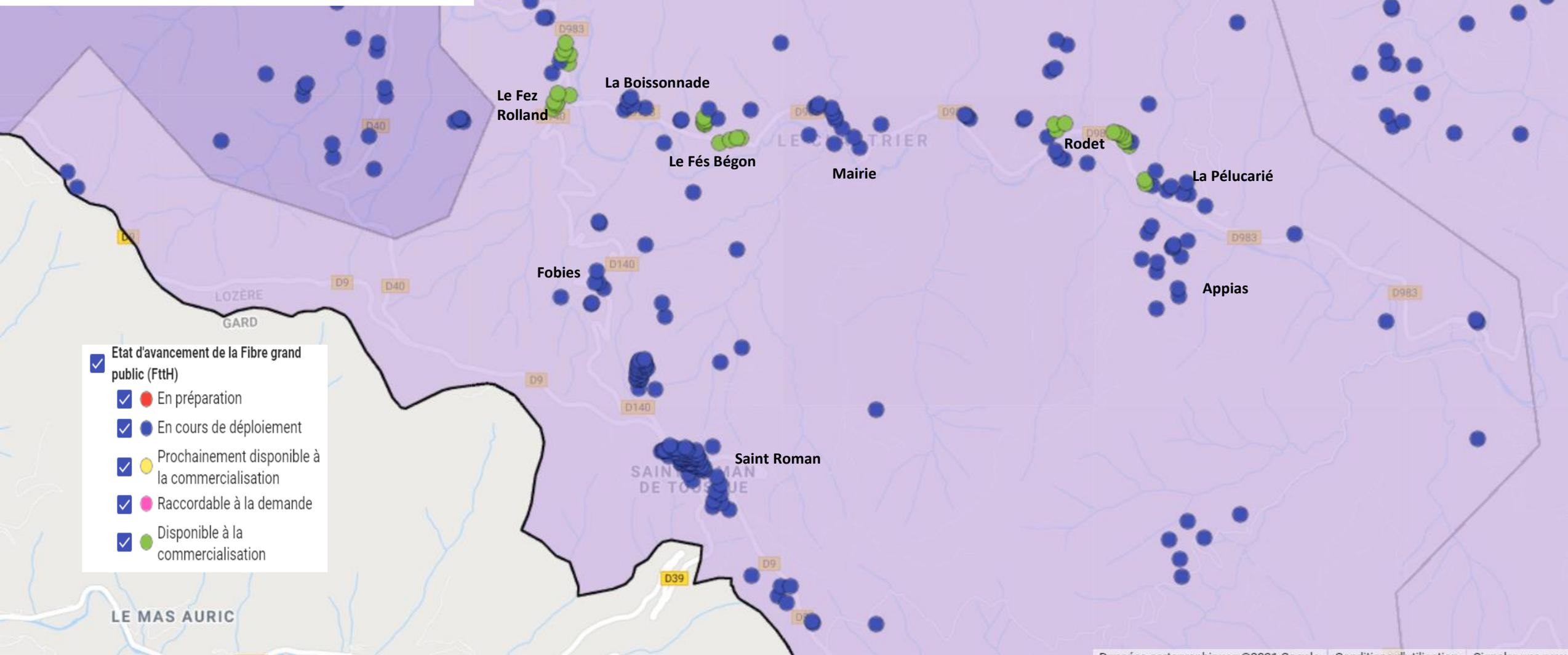
2. Information sur l'avancement du déploiement concernant votre domicile

Il est possible de suivre l'avancement du déploiement concernant votre domicile sur le site : <https://www.alliancetreshautdebit.fr/fr>

Après avoir sélectionné "*particulier*", il est possible d'effectuer la recherche par adresse ou commune : un point bleu à votre adresse confirme que le déploiement est en cours.

Si votre logement n'apparaît pas sur la carte, il faut sélectionner "*votre logement n'apparaît pas?*" sur l'écran d'accueil et suivre les instructions.

Commune de Moissac Vallée Française – état d'avancement du déploiement de la fibre (30/06/2021)



- ✓ Etat d'avancement de la Fibre grand public (FttH)
- ✓ ● En préparation
- ✓ ● En cours de déploiement
- ✓ ● Prochainement disponible à la commercialisation
- ✓ ● Raccordable à la demande
- ✓ ● Disponible à la commercialisation

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le travail sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Cévenne des Hauts Gardons qui avait débuté en 2014, a repris à la suite de la mise place des nouvelles équipes municipales après les élections de 2020.

Le dimanche 23 mai a eu lieu à Sainte Croix un temps d'échange avec la population sur les plans de zonage dans le cadre des travaux sur le PLUI.

Des réunions ont lieu régulièrement en présence des élus des 8 communes (Moissac, Sainte Croix, Gabriac, Le Pompidou, Saint Martin, Molezon, Bassurels et Saint Etienne) et d'un représentant du cabinet d'architectes urbanistes Robin/Carbonneau, sous la coordination de la Communauté de Communes (la dernière en date du 6 juillet).

Une réunion publique sera organisée à la rentrée à Moissac en présence des architectes urbanistes mandatés par la Communauté de Communes, afin de présenter le plan de zonage et afin de répondre aux questions des habitants de la commune.

Dans cette attente, il est rappelé que les habitants de Moissac peuvent rencontrer le maire ou un des élus - sur rendez-vous les jeudis matin (prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture au 04 66 44 71 31 ou par mail à mairie.moissac.v.f@wanadoo.fr).

Pour votre information, les plans de zonage de la Commune de Moissac VF - global et par hameau - en leur état d'avancement au 20 mai (en cours d'élaboration - non validés) sont disponibles sur le site internet de la commune "<http://moissac-vallee.fr>", rubrique "[accueil](#)".

INFORMATIONS SUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



IL N'Y A PAS D'AGE POUR LIRE :

VOYAGER A TRAVERS LES MOTS ET LES IMAGES EST OUVERT A TOUS

À la suite de l'arrêt définitif du bibliobus, notre commune a intégré, en début de cette année, le nouveau réseau de la Médiathèque Départementale de Lozère (MDL) afin de relancer le service de prêt de livres et renouveler régulièrement le fonds de lecture de notre bibliothèque.

Actuellement espace d'échanges de la connaissance et de la culture, notre bibliothèque - accueillie dans la cantine de l'école de Saint Roman de Tousque - a le projet de se doter d'un lieu plus vaste et mieux équipé, tout aussi convivial pour continuer à partager et transmettre le savoir et la découverte de la lecture.

1- Bibliothèque d'aujourd'hui

La Médiathèque Départementale de Lozère est dotée d'un fonds de plus de 110.000 documents sur différents supports (livres, gros caractères, livres audio, livres animés, DVD, CD et jeux), et fait profiter de son réseau aux lecteurs lozériens des 66 bibliothèques, 61 établissements scolaires et 16 autres établissements.

En liaison avec cette dernière, la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère (CCML) projette, en outre, de mettre en réseau l'ensemble des bibliothèques communales sous le label Médiathèque Intercommunale Multisites de niveau 1 (MI1) dans le cadre du développement de la vie culturelle sur son territoire.

Pour notre part, nous disposons d'une centaine d'ouvrages régulièrement renouvelés, nombre de livres complété par ceux généreusement apportés par la plupart d'entre nous (environ 700 livres, une vingtaine de DVD et quelques jeux). Les enfants de l'école peuvent également profiter du réseau de prêt.



< *La bibliothèque est actuellement hébergée dans la cantine de l'école de Saint Roman de*



L'utilisation d'une gestion informatisée permet un meilleur regard sur la vie de la bibliothèque : gestion et suivi des prêts, consultation ouverte à tous des listes des ouvrages disponibles, réservation des souhaits formulés pour d'autres lectures...

La bibliothèque est ouverte 1 heure par semaine (vendredi de 17h45 à 18h45). Elle propose ponctuellement la découverte d'un livre aux enfants lors d'une animation "*histoire à écouter*".

Fonds MDL			Vie de l'ouvrage		Fonds bibliothèque		
pôle adulte	A		D	Demandé	pôle adulte	A	
pôle multimédia	M	DVD;CD;Audio	X	à disposition	pôle multimédia	M	DVD;CD;Audio
pôle BD	BD	BDA;BDE	R	Réservé	pôle BD	BD	BDA;BDE
pôle fonds local	FL		O	nOn existant	Récits du Terroir (FL+)	RT	
pôle gros caractères	GC		S	Suggestion, 1 ou 2	pôle gros caractères	GC	
pôle jeunesse	J	RJ1;RJ2;RJ3	NR	Non Rendu	pôle jeunesse	J	RJ1;RJ2;RJ3
scolaire (RJ1), pré-scolaire (RJ0)		Ecole		à rendre	pôle périodiques	P	
pôle périodiques	P			en prêt prolongé	pôle animation	AN	
pôle animation	AN		?	non réceptionné	Jeux	JE	

2- Bibliothèque de demain



Au-delà du seul champ d'échange culturel, notre future bibliothèque (sous statut BM3) a l'ambition de s'ouvrir davantage et de renforcer sa vocation de rencontre. Epaulée par un environnement d'accueil et un matériel informatique adaptés, des créneaux d'ouverture élargis, la nouvelle bibliothèque pourra offrir de nouveaux services tels que formation, animation, exposition, jeu, etc., dans des locaux qui lui seraient propres - le choix s'étant porté sur la réhabilitation de l'ancien lieu de bienfaisance du

temple de Saint Roman de Tousque - .

Il n'y a pas d'âge pour lire : voyager à travers les mots et les images est ouvert à tous, des plus petits aux plus anciens. La bibliothèque de Moissac VF se propose d'ouvrir un espace accueillant combinant échanges intergénérationnels et convivialité pour faire découvrir la culture autrement.

3- Histoire à écouter

Pour fêter ensemble l'arrivée de l'été, l'équipe de la bibliothèque a proposé de faire découvrir aux enfants une histoire à écouter le vendredi 18 juin à 17 heures sous le préau de l'école.

Bien installés sur un tapis de lecture, petits et grands ont ouvert grands leurs oreilles pour un voyage à travers les mots !



L'équipe de la bibliothèque



A LA RENCONTRE DES CANDIDATS AUX ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Le vendredi 4 juin, des habitants et des élus du conseil municipal de Moissac ont pu rencontrer les candidats aux élections départementales, devant la salle du conseil.

Les différents projets en cours dans la commune ont été présentés aux candidats.

Des questions leurs ont été posées concernant le déploiement de la fibre, les aides du département concernant les travaux à la suite des intempéries de 2020, les aides à la mobilité durable, etc.



DEFENSE DES FORETS CONTRE L'INCENDIE

LE PELICAN JAUNE

Nos Cévennes, au relief particulièrement accidenté, connaissent régulièrement des départs de feux d'origines diverses aux conséquences parfois dramatiques (écobuage non maîtrisé, imprudences, accidents ou malveillance) dans des sites difficilement accessibles par voie terrestre et rendant plus délicate la lutte aérienne par les services de la Sécurité civile.

Voilà pourquoi depuis un peu plus de 50 ans, nous voyons voler au-dessus de nos têtes un curieux pélican jaune bardé de rouge.

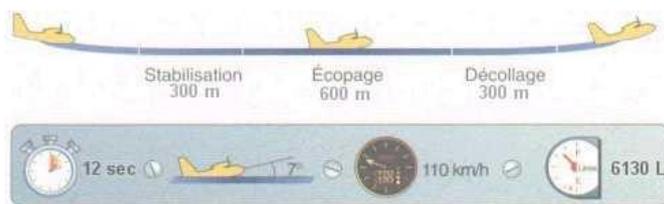
Qui suis-je ?

Le Canadair, le plus réputé des avions bombardiers d'eau, doit son surnom à sa forme et sa fonction, rappelant celles d'un pélican aux couleurs de la Sécurité civile. Il répond sur la fréquence à l'indicatif radio « Pélican ».

Unique avion amphibie destiné à la lutte contre les feux de forêts, il est robuste et parfaitement adapté aux manœuvres à basse altitude et aux conditions atmosphériques changeantes.

Le modèle CL-215 (bimoteur à piston), fabriqué par l'avionneur canadien Canadair, a été opérationnel en France dès 1970. Remplacé en 1995 et jusqu'à nos jours par le CL-415 turbocompressé (du fabricant Bombardier Aéronautique), qui offre une capacité d'emport supérieure, un système de bombardement qui passe de 2 à 4 portes et une faculté de mélange en vol d'un produit retardant ajouté à l'eau.

Long de 19,82 m et d'une envergure de 28,60 m, il est capable d'écooper 6 137 l d'eau dans ses 2 réservoirs en moins de 12 s en rase-motte sur un plan d'eau à 60 kt (110 km/h) sur une longueur d'environ 1 500 m.



Le largage s'effectue en 1 s sur la ligne de feu - en exacte coordination entre les équipes de sapeurs-pompiers au sol qui mènent les opérations et les équipages aériens -, à une hauteur de 30 à 50 m et si possible face au vent pour une meilleure efficacité.

Sous visibilité souvent quasi-nulle en raison de la fumée, le largage s'accomplit à vue au 1/3 sur le front de flammes, pour extinction, et aux 2/3 sur la partie non encore brûlée, par protection. Une rotation toutes les 6 minutes est en général nécessaire pour circonscrire un incendie.

Où suis-je ?

Partie de l'aéroport Marseille-Provence en 2017 dans un contexte de trafic aérien particulièrement dense, la base d'avions de la Sécurité civile (BASC) s'est installée sur l'aérodrome de Nîmes Alès Camargue Cévennes (anciennement Nîmes-Garons), site rénové proposant aux quelques 112 membres du personnel (dont 84 pilotes et copilotes) des installations et moyens aéronautiques modernisés et des terrains et hangars beaucoup plus vastes. Là sont rassemblés les fonctions support et l'ensemble des opérations d'entraînement, de formation et de maintenance. Les nouvelles infrastructures aéroportuaires, communément appelées pélicandromes, permettent d'armer quatre avions simultanément.



Outre les 12 Canadair CL-415, la BASC dispose aujourd'hui d'une flotte opérationnelle de 4 Dash 8 Q400 MR et 3 Beechcraft King Air 200 (avions de reconnaissance) et de plusieurs hélicoptères de secours (Groupement d'hélicoptères de la Sécurité civile = GHSC) et de commandement. Ponctuellement, la location d'un hélicoptère bombardier d'eau vient renforcer le dispositif.

Les Tracker S2 TF (avions de surveillance et de 1^{ère} intervention) ont été définitivement retirés de la flotte en raison de leur obsolescence et consécutivement au crash survenu à Générac en août 2019 causant la mort du pilote.

Pour encore un ½ siècle ?

On le sait, les feux peuvent créer d'importants ravages pour l'écosystème, tout particulièrement en période de sécheresse, et parfois malheureusement faire des victimes. Les récents grands incendies, tels le 19 juillet 2020 aux abords de la Bambouseraie ou le 7 avril 2021 à Prévencières, mobilisent d'importants moyens humains et matériels, terrestres comme aériens.

Plus de 4 000 largages ont été réalisés en 2019 par les bombardiers d'eau. Des gestes minutieux pour des manœuvres délicates que chaque pilote doit répéter inlassablement afin de maîtriser au mieux le double paramètre eau-feu très/trop souvent imprévisible, en France mais également en Europe dans le cadre d'une assistance mutuelle.

Cela fait plus de 50 ans que le Canadair survole nos montagnes pour nous protéger. Il montre toujours son efficacité dans le dispositif mis en place dans la lutte contre les feux de forêts. Se pose aujourd'hui la question de l'opportunité de prolonger l'utilisation des CL-415 vieillissants (coûts de maintenance élevés) ou d'acquérir une nouvelle génération de bombardiers d'eau amphibies (capacité d'emport supérieure, vitesse et maniabilité accrues, amélioration des missions sous basse visibilité, vision nocturne...).



Nous sommes tous impliqués dans la prévention des risques et la protection de notre environnement, continuons d'être actifs pour éviter de voir surgir trop fréquemment un pélican jaune bardé de rouge.

Sources : Ministère de l'intérieur - dossier de presse BASC (mars 2017); Midi Libre - articles sur différents incendies (de 2019 à 2021); présentation du 1^{er} meeting aérien virtuel avec le CL-415 (avril 2004)

ETAT CIVIL

Naissances

Elio Flayol 27 mai
Raphaël Flayol 23 juin

Mariage

Mathilde Bouteruche / Jean-François Dancre 16 juillet

Décès

Michel Flayol 4 juillet

DATES À RETENIR

- Les mercredis matin de juillet août: petit marché de Saint Roman de Tousque (9h30 à 12h00)
- Temple de la Boissonnade:
 - 14 /07 au 15/08 exposition de peintures de Jean D'Hau
 - 17/08 au 31/08 exposition de travaux photographiques de Thierry Berthou
- Temple de Saint Roman:
 - 25/07 au 15/08: exposition de peinture "couleurs du monde" Florence Bourbon
- Magnanerie de la Boissonnade: à partir du 02/07, sculptures et collages
- Accueil nouveaux habitants (sur invitation): 19/08 (lieu à préciser)

POUR RESTER INFORMÉ(E)

Si vous souhaitez être informé(e) des évènements et des activités de la commune, vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à « mairie.moissac.v.f@wanadoo.fr »: vous recevrez ainsi régulièrement des informations par mail.

Idem, si vous souhaitez vous désabonner, vous pouvez envoyer un mail à «mairie.moissac.v.f@wanadoo.fr» avec STOP en objet de votre mail.